

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

DISCOURS

PRONONCÉS A LA

SÉANCE TENUE DANS LA SALLE DE L'AULA

LE MERCREDI 20 JANVIER 1892

POUR LA

DÉLIVRANCE DES PRIX UNIVERSITAIRES



GENEVE

IMPRIMERIE AUBERT-SCHUCHARDT

1892

DISCOURS D'OUVERTURE

DE

M. le Professeur CHANTRE

Recteur.

Mesdames, Messieurs,

L'an dernier, à pareille époque, me faisant l'interprète de vos sentiments, j'exprimais nos vœux communs pour le retour à la santé de deux de nos professeurs les plus aimés : MM. Carl Vogt et Hugues Oltramare. M. Vogt a pu, dès l'été dernier, reprendre son cours avec un entrain tout juvénile; vous en aurez la preuve dans un instant. Hugues Oltramare a été rappelé de ce monde; si je pouvais ici laisser parler mon cœur, je vous entretiendrais longuement de lui, mais je dois m'imposer silence à moi-même et me contenter de rendre hommage, au nom de l'Université, à la mémoire de l'homme au caractère franc, élevé, viril, au professeur qui s'est distingué par sa science et ses travaux, ainsi que par l'accomplissement consciencieux de son devoir; en parlant ainsi, je le sais, je suis votre organe à tous.

Nous n'avons pas eu d'autre mort à déplorer, et cependant, grâce à la création de chaires nouvelles, dues à la sollicitude de M. le Conseiller d'État chargé du Département de l'Instruction publique et au bienveillant intérêt des autorités de la République, nous avons de nouveaux collègues à saluer.

Dans la faculté des sciences, M. Th. Flournoy a été nommé professeur extraordinaire de *psychologie physiologique*, M. Ch. Cailler de *mécanique rationnelle*; en ce moment le Grand Conseil est saisi d'un projet de loi portant création d'une chaire de *chimie technique et théorique*. — Dans la faculté des lettres,

M. Muret a été nommé professeur ordinaire de *philologie des langues romanes*, M. Ferd. de Saussure professeur extraordinaire de *philologie indo-européenne*, M. Ed. Naville d'*égyptologie*. — Dans la faculté de droit, M. l'ancien juge fédéral Roguin est chargé, en qualité de professeur extraordinaire, d'un cours sur les *rappports du droit fédéral et du droit cantonal*. — Dans la faculté de théologie, M. Ernest Martin est devenu professeur ordinaire d'*exégèse du Nouveau Testament*, en remplacement de Hugues Oltramare. — Dans la faculté de médecine, M. le D^r Georges Haltenhof a été appelé à la chaire extraordinaire d'ophtalmologie. Nous sommes certain que, grâce aux nouvelles forces qu'elle a acquises, notre Université prendra une plus grande extension ; le développement de l'enseignement philologique dans la faculté des lettres lui attirera, croyons-nous, de nombreux élèves.

Cinq *privat-docents* figurent, cette année, pour la première fois sur nos programmes ; ce sont MM. Charles et Georges Tudichum, D^r Ladé, D^r Émile Thomas, D^r Cristiani.

La *Société académique* nous a aidés de ses ressources, comme précédemment ; elle a largement contribué à l'installation, dans le hall qui précède cette salle, d'un musée de moulages, installation provisoire, mais qui risque de durer ce que dure d'habitude le provisoire... jusqu'à ce que la Ville de Genève puisse lui donner l'hospitalité dans son nouveau Musée. La même Société a favorisé l'institution d'un cours particulier de français destiné spécialement aux étudiants venus d'Orient.

Nous tenons à lui exprimer notre reconnaissance pour l'aide précieuse qu'elle nous donne.

L'an dernier, nous vous faisons part d'un projet de création, dans la Bibliothèque de la Ville, d'un service spécial à l'usage des professeurs et des étudiants ; ce projet a obtenu l'approbation du Comité du Jubilé de M. Ernest Naville, du Département de l'Instruction publique et du Conseil administratif ; il a échoué devant les objections de deux facultés ; il pourra, peut-être, être repris plus tard. — Actuellement des plans sont à l'étude pour l'extension de la faculté de médecine, trop à l'étroit dans l'édifice qu'elle occupe. Nous savons que ces plans rencontrent de la sympathie auprès des autorités compétentes, que n'effraient pas, fort heureusement, les sacrifices nécessaires pour le développement de nos institutions d'enseignement supérieur.

Pendant l'année 1891, l'Université a conféré 116 grades, soit

dix-huit baccalauréats et douze doctorats ès sciences, douze diplômes de chimiste ; en lettres six baccalauréats, onze licences ; en droit vingt licences, deux doctorats ; en théologie quatre baccalauréats ; en médecine quinze baccalauréats, seize doctorats¹.

Le nombre des personnes inscrites aux cours du présent semestre s'élève, ce jour, à 751 ; les étudiants réguliers comptent dans ce chiffre pour 547 ; il y en a 84 de plus qu'au dernier semestre.

Ces chiffres sont encourageants, Messieurs ; ils sont propres à stimuler l'ardeur des professeurs et aussi des étudiants, car, ici, nous sommes solidaires, et nous devons l'être pour la gloire de notre *alma mater*. Permettez-moi, Messieurs les étudiants, un mot en finissant. On signale dans la jeunesse studieuse d'aujourd'hui une certaine anémie de la pensée et de la volonté. Les jeunes gens, dit-on, se hâtent d'acquérir les connaissances requises pour l'examen, ils sont pressés d'entrer dans une carrière pratique, mais ils exercent peu leur réflexion sur l'enseignement qui leur est donné ; ils jouent un rôle trop passif. En outre, ils ne cherchent pas les obstacles pour les vaincre ; ils reculent devant l'effort. Voyez combien nos concours attirent peu d'amateurs ! Messieurs et chers amis, cette absence de vigueur dans la pensée et la volonté est un vrai malheur, et elle est d'un fâcheux augure pour l'avenir. *Di omen avertant*, mais prenez aussi la peine de détourner le présage, et arborez pour devise, vous qui devez être l'élite de votre génération, ces quatre mots : penser fortement et vouloir énergiquement.

¹ Voir le tableau page 6.